

Éducation.

Les activités périscolaires changent de rythme

La forme traditionnelle des rythmes scolaires, tel qu'ils avaient été instaurés par l'ancien maire Alfred Recours depuis près de trente ans, va être totalement modifiée. Pionnier dans les années 1996-1997, bien avant que les rythmes scolaires ne soient imposés en 2017, Alfred Recours avait instauré des activités périscolaires avec à la clé près d'une trentaine de propositions culturelles, sportives et manuelles.

Sur l'image du modèle allemand, la semaine des élèves en école primaire était passée à 4,5 jours et les enfants étaient libérés vers 15 h pour participer à une activité de leur choix. **« Ce principe, soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales, a eu au moins deux résultats positifs, celui d'épanouir les enfants à travers un panel d'activités qu'ils ont pu découvrir et pratiquer, mais a aussi profité aux clubs et associations locales, car les enfants ont souvent poursuivi leurs activités à l'extérieur de l'école »**, déclarait le maire de l'époque.

Retour à la semaine de 4 jours

Ce modèle changera à la rentrée prochaine, a expliqué le maire Jérôme Pasco lors du dernier conseil municipal. **« Depuis le 1er janvier 2023, la contractualisation avec la Caisse d'Allocation Familiales a été redéfinie au regard des axes nationaux d'intervention. Le périmètre des actions éligibles au nouveau dispositif Bonus Territoire, émanant de la Convention Territoriale Globale, vient d'être présenté. Désormais, l'aménagement des rythmes scolaires n'est plus éligible à un accompagnement financier de la Caisse d'Allocations Familiales »**.

Le contexte général a évolué. **« Le rôle d'encadrant est de plus en plus complexe, il y a une diminution de l'engagement des associations et des enseignants, certaines activités sont parfois frustrantes à mettre en œuvre et on constate une baisse d'attractivité pour les métiers de l'animation. Cette situation a été exposée lors de réunions d'une part auprès des intervenants, d'autre part auprès des parents et enseignants »**.

À l'issue de ces concertations, il ressort que si le retour à la semaine de quatre jours était choisi, les axes privilégiés porteraient sur un rallongement de la pause méridienne avec un renforcement des activités, restauration comprise, une consolidation de l'aide aux devoirs pour contribuer

à l'amélioration du niveau scolaire, un élargissement de la plage d'accueil en garderie le soir de 18 h à 18 h 30, un travail transversal avec l'Éducation Nationale sur des projets pédagogiques et un accompagnement spécifique des écoles maternelles. « **Ce nouveau concept est un soutien à la réussite éducative** », plaide Jérôme Pasco.

Trois scénarios ont été présentés au vote des élus : maintien de la semaine de 4,5 jours avec l'élaboration d'un PEDT (Projet Éducatif Territorial) sans garantie de financement et avec la nécessité de tout réviser ; passage à la semaine de quatre jours avec renforcement des temps périscolaires du midi et du soir ; et passage à la semaine de quatre jours avec garderie simple. Les élus ont voté à l'unanimité le passage de la semaine de quatre jours avec renforcement le midi et le soir, « **nous pourrons le mettre en place dès la rentrée de septembre** » a assuré Jérôme Pasco.



Les activités périscolaires seront remplacées à l'école Victor-Hugo par une pause méridienne plus large et l'élargissement de la plage d'accueil en garderie. FS